

SNUipp88-FSU Déclaration préalable à la CAPD du 15 décembre 2015

Les élections régionales qui viennent de se dérouler ont montré à quel point la souffrance sociale est porteuse de colère. Celle-ci peut être de plusieurs ordres :

- financière, car comment peut-on vivre, comme le font les contrats CUI que nous côtoyons dans nos établissements, avec des salaires de misère et dans la précarité !
- territoriale, le vote dans nos campagnes s'explique par l'éloignement de plus en plus important des services publics. Comment ne pas comprendre les réactions de mécontentement des habitants des villages qui viennent de construire leur maison sur un terrain peu cher, alors que l'école qui leur avait été vantée va fermer.

Depuis la rentrée, les militants du SNUipp-FSU ont rencontré près de 30% des collègues lors de tournées d'écoles sur tout le département. Ils ont échangé avec des fonctionnaires investis de leur mission éducative, mais aussi, à l'image des citoyens face aux urnes, des fonctionnaires désabusés et isolés. Désabusés car ne comprenant pas pourquoi ils ne bénéficient plus d'une formation continue en lien avec leurs besoins. Isolés, car, ce même moment de formation *était* l'occasion d'échanger sur des pratiques, et de construire des réponses.

Les enseignants sont unanimes pour affirmer la nécessité de reconstruire une formation continue sur le temps scolaire. Une formation en présentiel que M@gistère ne peut remplacer. Le SNUipp-FSU témoigne du désarroi de certains collègues face au dispositif qui les isole et les surveille à distance. Le SNUipp-FSU demande que tout contrôle soit abandonné.

Nous sommes aujourd'hui réunis pour l'étude des promotions... Un moment fort pour les collègues, surtout en ces temps de blocage des salaires. La mécanique actuelle des avancements est devenue totalement insatisfaisante, trop lente, elle creuse par ailleurs les inégalités. C'est pourquoi le SNUipp revendique un avancement au rythme le plus rapide permettant d'atteindre l'indice terminal 783 pour tous. Ce moment est important aussi pour ceux qui envisagent la retraite. Peut-être faut-il rappeler l'impact des réformes successives sur le montant des pensions et les conséquences psychologiques du recul de l'âge de départ. La FSU réaffirme qu'il est possible de financer le droit à la retraite à 60 ans à taux plein pour 37,5 annuités. C'est un engagement fort qui nécessite une meilleure répartition des richesses.

En conséquence, le SNUipp-FSU demande :

- Le dégel du point d'indice et le retour aux calculs de pension ci-dessus ;
- la reconstruction d'une formation continue en présentiel. (le SNUipp-FSU demande la réunion du conseil de Formation.)
- l'abandon de tout contrôle d'utilisation de M@gistère ;
- l'abandon de l'APC ;
- le développement du "plus de maîtres que de classe" ;
- une réduction sensible des obligations de services des enseignants des écoles
- le respect de la liberté pédagogique.

Enfin, ce premier trimestre vient de nous prouver, mais qui n'en était pas convaincu, que les enseignants sont les professionnels hautement qualifiés indispensables à notre institution. Irremplaçables, une pression énorme leur est faite, même s'il s'agit de congés tout à fait légitimes. Dissuadés, lorsqu'il s'agit de participer à la vie syndicale, au prétexte qu'une demi-journée d'enseignement qui manquerait à un élève romprait la continuité du service public et serait préjudiciable à son avenir ! Au même moment, les IEN ou DASEN, pour des raisons de promotion ou de convenance personnelles, quittent leur poste en laissant les collègues sans référent et surtout sans possibilité de voir évoluer leur note, ce qui a malheureusement des répercussions sur l'évolution de leur carrière.

Alors, oui, l'Etat doit plus à ses enseignants en termes de salaire, de respect.

Le SNUipp-FSU88 souhaite à toutes et à tous de bonnes et joyeuses fêtes.